

Moins de déchets.... Au bureau



Utiliser la fonction recto-verso de votre imprimante vous permettra d'économiser jusqu'à 50 % de papier à chaque impression.



Vous pouvez réduire sensiblement votre production de déchets à la pause café en utilisant des capsules ou des dosettes réutilisables pour les machines à percolateur.



Au bureau aussi on peut trier ses déchets, comme le papier qui peut être ensuite porté dans la colonne appropriée au Point tri le plus proche.

➤ Au bureau aussi je réduis mes déchets

Le papier et le carton sont la principale source de déchets d'une administration. Le savez-vous ? Un agent de bureau consomme en moyenne 75 kg de papier/an, soit 30 ramettes ! Essayez aussi d'estimer la quantité de déchets produit au moment de la pause café ou repas. Vous serez espantés !

➤ LES ECO-GESTES SIMPLES A ADOPTER

Dématérialiser la communication.

Limiter l'impression des mails ou documents électroniques.

Se désabonner de publications ou revues de presse non lues.

Envoyer des mails plutôt que des courriers.

Imprimer sur les deux côtés de chaque page.

Eviter les impressions couleur quand c'est possible.

Imprimer deux pages sur une seule si possible.

Utiliser les versos vierges comme brouillons

Utiliser sa tasse personnelle et composter ses dosettes de café et sachets de thé

Il existe pour les machines à percolateur des dosettes ou capsules réutilisables.

Invitez votre employeur à vous doter de mugs aux couleurs de l'entreprise.

➤ CONSEILS ACHATS MALINS

Acheter ou louer des imprimantes/photocopieurs recto-verso.

Opter pour des piles rechargeables

Préférer les matériels ayant une durée de vie plus longue et facilement recyclables.

Favoriser les produits labellisés (NF Environnement...).

Prendre en compte la gestion de la fin de vie de vos matériels électriques et électroniques lors des appels d'offres (prise en charge par le producteur).

Privilégier l'achat de papier recyclé ou éco-labelisé.

➤ CONSEILS TRI DES DECHETS

Le papier doit être trié puis jeté dans la colonne de collecte du papier ou collecté par une entreprise de recyclage.

Les déchets de cuisine doivent être jetés dans le bac vert ou compostés.

➤ DEVENEZ ECO-EXEMPLAIRES

De nombreuses actions peuvent être menées pour réduire la production de déchets au bureau. Le SCH peut vous aider dans cette démarche et vous proposer des temps de sensibilisation et de formation afin d'organiser les meilleures actions de réduction des déchets pour votre organisme.

**Besoin de conseils, d'informations...
n'hésitez pas à nous contacter !**

Service Communication du Syndicat Centre Hérault

Route de Canet

34 800 ASPIRAN

Tel : 04 67 88 44 96

Fax : 04 67 88 18 47

www.syndicat-centre-herault.org



Syndicat Centre Hérault